



Wallonie en fleurs
Communiqué de presse

28 novembre 2023

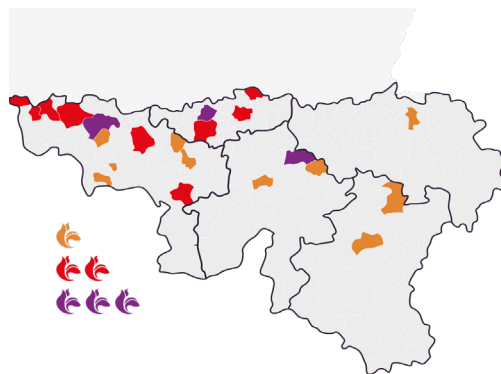
adalia:

« Wallonie en Fleurs » 2023 : les 22 communes lauréates placent la biodiversité au cœur de leurs priorités

Le 23 novembre dernier, s'est déroulée la cérémonie de remise des labels *Wallonie en Fleurs* 2023, au cours de laquelle l'asbl [Adalia 2.0](#) a décerné aux 22 communes lauréates leur label de une, deux ou trois fleurs. Une récompense qui met en valeur ces communes qui continuent à apporter un soin particulier à la qualité du cadre de vie et la protection de la biodiversité sur leur territoire.

Un label aux nombreux atouts

La cérémonie qui s'est tenue aux Moulins de Beez a permis de remettre aux lauréats les panneaux de signalisation indiquant leur niveau de labellisation - 1, 2 ou 3 fleurs - ainsi qu'un chèque-cadeau à faire valoir auprès des « **Artisans du Végétal** », des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie. Mais ils ont surtout reçu un dossier d'évaluation reprenant les conseils des experts du jury leur permettant d'avoir les clés pour s'investir encore davantage dans la végétalisation durable de leur territoire tout en continuant d'apporter une grande qualité à l'esthétisme et l'harmonie de leur fleurissement.



Le label *Wallonie en Fleurs* est ainsi doté de nombreux atouts : il offre aux villes et communes wallonnes un échange d'expériences et un accompagnement professionnel pour l'encouragement d'une végétalisation de leur territoire en poursuivant plusieurs objectifs : donner les outils techniques nécessaires au respect de l'environnement et de la nature, augmenter la place accordée au végétal dans les espaces communautaires, favoriser le développement de l'économie locale et contribuer à préserver les liens sociaux au sein des espaces publics.

Cinq nouvelles communes reçoivent le label Wallonie en Fleurs

Cette année, cinq nouvelles communes rejoignent les labellisées : **Celles**, qui obtient directement «2 fleurs», tout comme **Chaumont-Gistoux**. Les communes de **Dour**, **Herve** et **Tenneville**, sont, quant à elles, récompensées toutes trois par «1 fleur». Des félicitations particulières ont été adressées aux communes de **Andenne**, **Ath** et **Lasne**, pour les très beaux exemples observés sur leurs territoires.

« C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que nous prenons connaissance des projets rentrés par les communes lors de l'introduction des candidatures au printemps » indique Maïté Loute, chargée de projet Wallonie en Fleurs au sein l'asbl Adalia 2.0. « Il s'agit ensuite de rassembler les membres du jury qui pourront porter le regard le plus juste pour évaluer les installations de végétalisations durables dans les entités. L'expertise apportée permet de fournir de nombreux conseils aux gestionnaires des espaces verts et nous prenons beaucoup de plaisir à mener ce projet. Par dessus tout, nous avons à coeur d'apporter un soin sérieux aux discussions et aux conseils prodigués, l'objectif étant au final de favoriser la biodiversité et la résilience territoriale de la Wallonie face aux changements climatiques ».

Une nouveauté cette année

C'était une première : une après-midi de rencontre à l'intention des gestionnaires des espaces verts de toutes les administrations communales était organisée. En effet, si la cérémonie est uniquement réservée aux lauréats, l'après-midi a permis de favoriser le réseautage et le partage. Entre retours d'expériences sur les pratiques d'une ville française au concours Villes et Villages fleuris, et ceux des communes wallonnes de Andenne et Celles, l'asbl Adalia 2.0 a également partagé ses connaissances au cours d'une présentation intitulée « Pourquoi et comment investir dans le fleurissement et la végétalisation de sa commune ? »

Perrine Lombaerts, également chargée de projet Wallonie en Fleurs chez Adalia 2.0 conclut : « nous faisons notre possible pour offrir aux citoyens qui oeuvrent au sein des administrations communales les clés pour faire évoluer les modes de fonctionnement en termes de gestion durable des espaces verts. Tant les échanges de l'après-midi que ceux de la soirée sont prometteurs et nous inspirent à continuer ces belles missions qui nous portent au quotidien. Une occasion pour les communes non labellisées de découvrir les expériences de communes 2 ou 3 fleurs, et pourquoi pas, se lancer en 2024 ? ».

Contacts :

Eve Libois • Relations presse
eve@adalia.be • 0486 59 87 10

Perrine Lombaerts • Chargée de projet
perrine@adalia.be • 0491 22 84 81

 www.wallonieenfleurs.be

 www.facebook.com/WallonieEnFleurs

  Une initiative de la **Wallonie**